



Assemblée générale annuelle (AGA) de 2025 du CCPM

DATE: JEUDI 12 JUIN, 2025

TIME: 12H00 À 13H00 HE

VIRTUELLE: PARTICIPER VIRTUELLEMENT EN [S'INSCRIVANT À L'AVANCE](#)

ORDRE DU JOUR

Points de l'ordre du jour	
1.	Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour <i>Motion proposée : Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 12 juin 2025 tel que distribué.</i>
2.	Procès-verbal de l'AGA de 2024 <i>Motion proposée : Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 7 juin 2024 tel que distribué.</i>
3.	Rapport de la présidente
4.	Rapport du registraire
5.	Rapport de l'examineur en chef
6.	Rapport du secrétaire-trésorier a. États financiers vérifiés de 2024 b. Nomination du vérificateur des états financiers de 2025 <i>Motion proposée : Il est proposé de nommer Kelly Huibers McNeely à titre de vérificateur général pour l'exercice 2025.</i>
7.	Divers a. Présenter les nouveaux membres du conseil d'administration b. Faire le point sur le processus de renouvellement de la certification
8.	Levée de la séance <i>Motion proposée : Il est proposé de lever l'assemblée générale du CCPM</i>



PROCÈS-VERBAL provisoire
Assemblée générale annuelle
En personne et virtuellement via Zoom
Vendredi 7 juin 2024, 15 h 00 HC

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Le président G. Fallone ouvre la réunion à 15h00 en présentant les membres du Conseil d'administration. L'ordre du jour est adopté par consensus.

MOTION 2024-06-15-07

IL EST RÉSOLU d'approuver l'ordre du jour tel que diffusé.

2.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) de 2023

MOTION 2024-06-07-02

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de l'AGA du 15 septembre 2023 tel que diffusé.

3.0 Rapport de la présidente

G. Fallone fait état de ce qui a été accompli au cours de la dernière année :

- Code de déontologie conjoint CCPM-COMP
 - Groupe de travail composé de médecins médicaux de diverses spécialités
 - Infraction au Code de déontologie : Présentée cet automne.
- Groupe de travail pour les sous-spécialités en imagerie
- L'OCPM et le CCPM soutiennent les discussions sur l'accréditation avec le RAC
- Possibilités d'améliorer les liens - CAR, CAMPEP, ABR, ACR, ABMP
- Encourager les membres à faire du bénévolat auprès du CCPM - fournir des suggestions, des points de vue.

Rotation du Conseil d'administration :

- **Cheryl Duzenli** termine son mandat en tant que responsable du processus de nomination au sein du Conseil d'administration.
- **Gino Fallone** termine son mandat de président et dirigera le processus de nomination du conseil d'administration pendant 3 ans (2024-2027).
- **Geneviève Jarry** termine son mandat d'examinatrice en chef et quitte le conseil d'administration.
- **Geetha Menon** quitte son mandat de greffier et reste membre du conseil d'administration pour 2 ans 2024-2026
- **Fadi Hobella** quitte son mandat de secrétaire-trésorier et reste membre du conseil d'administration pour un an (2024-2025).

Nouveaux rôles au sein du conseil d'administration :

- **Caroline Duchesne** deviendra présidente pour 2024-2027
- **Marcus Sonier** devient examinateur en chef pour 2024-2027

- **Michael Sattarivand** devient greffier pour la période 2024-2027
- **Gabriela Stroian** devient secrétaire-trésorière pour la période 2024-2027.

Alexandre Bourque devient examinateur en chef adjoint
Alanah Bergman devient vice-présidente

4.0 **Rapport du registraire : (G. Menon)**

Registre du CCPM

En date du 7 juin 2024 :

533 membres du CCPM (augmentation par rapport à 530 l'an dernier)

- 365 membres qui ne détiennent pas le titre de FCCPM
- 161 membres qui détiennent le titre de FCCPM

69 non-membres qui détiennent le titre de FCCPM

47 personnes certifiées en mammographie

Rappel : L'adhésion complète à la COMP est nécessaire pour conserver le statut de membre du CCPM - Veuillez renouveler votre adhésion chaque année.

Membres par surspécialité en 2024 (sur un total de 533) :

- Physique de la radio-oncologie : 471
- Physique de la médecine nucléaire : 16
- Physique de la radiologie diagnostique : 11
- Physique de la résonance magnétique : 10

23 membres détiennent 2 surspécialités et 2 membres détiennent 3 surspécialités

Renouvellement de la certification à l'automne 2024

5 membres ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas renouveler leur certification

4 membres n'ont pas répondu à l'appel de recertification.

95 membres devaient renouveler leur certification

87 RO, 3 DR, 2 MR, 3 NM

28 membres se sont portés volontaires pour examiner les certifications

13 comités d'examen composés de 2 à 3 membres chacun

95 demandes ont été approuvées par les comités

Demandes d'adhésion présentées en 2024

38 demandes été reçues pour l'examen d'adhésion en 2024

- 32 candidats se présenteront à l'examen au complet
 - 27 RO, 2 DR, 2 MR, 1 NM

Les titres de compétence de 11 candidats avaient été examinés dans les 2 années précédentes (examen non requis)

Les titres de compétence de 27 candidats ont dû être examinés

- 5 comités formés pour examiner les demandes (3 membres chacun)
- Tous ont passé avec succès leur examen d'accréditation

Demandes d'adhésion à titre de fellow en 2024

6 candidats à l'examen d'adhésion à titre de fellow

- Tous RO
- Tous se sont étaient de nouveaux demandeurs nécessitant un examen des titres de compétences

1 comités de 4 boursiers chacun formés pour examiner les candidatures

- 5 candidatures ont été examinées et approuvées par le comité pour être transmises à la commission.

Programme de transition 2023-24

3 demandes :

- 2 approuvés ; 1 en cours d'examen

Bourse de voyage Harold E. Johns en 2024

Une bourse de 3 000 \$ était disponible pour 2024 – 9 très candidatures solides ont été reçues.

Félicitations au gagnant :

- Dr. Donna Murrel London, ON

Renouvellement de la certification en automne 2024

93 candidats au renouvellement de la certification en 2023.

78 RO, 10 DR, 3 NM, 2 MR

Date limite : 30 septembre 2024

Ali Forgie et Erika Brown, les examinateurs bénévoles, et le reste des membres du conseil d'administration ont été remerciés pour leurs efforts et leur soutien.

5.0 Rapport de l'examineur en chef : G. Jarry

Examen de 2024 – MCCPM

Examen écrit

- Samedi 16 mars 2024
- 13 lieux d'examen, 14 surveillants, 48 correcteurs, 5 « RO » capitaines
- 22 RO, 2 DRP, 1 NM, 2 MR
- 27 personnes ont relevé à l'examen
- 1 examens en français

Examen écrit - Résultats

- RO
 - 15 ont réussi
 - 7 ont échoué
 - 68% de réussite
- DRP
 - 1 ont réussi
 - 1 ont échoué
 - 100% de réussite
- NM
 - 1 ont réussi
 - 0 ont échoué
 - 100% de réussite
- MR
 - 2 ont réussi
 - 0 ont échoué
 - 100% de réussite

Examen oral

- En personne à Montréal
- 4 mai 2024
- 24 candidats
 - 20 RO
 - 2 MRI
 - 1 DRP
 - 1 NM
- 1 examen de français
- Résultats
 - RO - 18 réussis (90%), 2 échoués (10%)
 - MR - 2 réussi (100%)
 - DRP - 1 réussi (100%)
 - NM - 0 réussi (0%)

Le taux global (examen écrit et examen oral) de réussite à l'examen de MCCPM en 2024 était 69 %

Examen de 2023 – FCCPM

- En personne à Montréal
- 15 septembre 2023 après l'AGA
- 8 candidats (RO)
- 14 examinateurs
- 5 réussis
- Taux de réussite de 63 %

Examen de 2024 – FCCPM

- En personne à Montréal
- 4 juin 2024
- 5 candidats (RO)
- 10 examinateurs
- 4 réussis
- Taux de réussite de 40 %

Examen de 2024 – Mammographie

- En personne à Montréal avec les examens oral
- 4 mai 2024
- 2 candidats
- 3 examinateurs
- 2 réussis
- Taux de réussite de 100 %

Nouveaux MCCPM en 2024

- Georges Al Makdessi
- Kevin Alexander
- Mosa Alhamami
- Robert Bellis
- Emily Cloutier
- Sabrina Côté-Maldonado
- Christopher Dydula
- Cameron Hough
- Michael Allan Hupman
- Chris Johnstone
- Muhammad Irfan Karamat
- Angus Lau
- Ming Liu
- Gerd Melkus
- Logan Montgomery
- Nathan Murtha

- Andrew Robertson
- Oleksii Semeniuk
- Amani Shaaer
- Madeleine Louise Van de Kleut
- Sarah Wepler

Certifications en mammographie 2024 :

- Devin Baillie
- Harry Ingleby

Certifications en FCCPM 2023 :

- Alexandre Bourque
- Amr Heikal
- Thalal Monajemi
- Christopher Thomas
- Jiyun Yun

Certifications en FCCPM 2024 :

- Samantha Lloyd
- Philip McGeachy

Reconnaisances et remerciements

Les membres du CCPM ont été félicités pour leurs nombreux et excellents bénévoles. Il a été noté que le processus d'examen a reçu l'aide de 80 physiciens cette année. Des remerciements ont également été adressés aux membres du conseil d'administration du CCPM, anciens et actuels, à Alasdair Syme, ancien chef examinateur, à Marcus Sonier, chef examinateur adjoint, et à Ali Forgie et Erika Brown de l'AMCES.

6.0 Rapport du secrétaire-trésorier (F. Hobeila)

Aperçu

- L'exercice 2024 à ce jour :
 - Les recettes des examens sont plus élevées que prévu en raison d'un plus grand nombre de candidats.
 - Les frais de recertification sont attendus à l'automne.
 - En voie d'atteindre les recettes budgétisées
 - Les dépenses liées aux examens sont incomplètes.
 - Dépenses de recertification à l'automne
 - Les dépenses de bureau/administration et les dépenses liées aux opérations sont conformes aux prévisions.

Examen des états financiers

Kelly Huibers McNeely ont examiné les états financiers du CCPM pour 2023.

RÉSOLUTION 2024-06-07-03

IL EST RÉSOLU que l'état financier 2023 est accepté tel que présenté.

Nomination du vérificateur pour les états financiers 2024

RÉSOLUTION 2024-06-07-04

IL EST RÉSOLU de nommer Kelly Huibers McNeely comme vérificateur de la société pour l'exercice 2024.

8.0 Autres affaires

Code de déontologie commun au COMP et au CCPM et procédure de plainte

Bien qu'ils soient des organisations indépendantes, le CCPM et le COMP entretiennent des relations étroites. Les médecins médicaux certifiés par le CCPM doivent également être membres du COMP.

En 1997, le COMP a élaboré un code de déontologie avec la participation des deux organisations.

Un code de déontologie commun actualisé a été approuvé en 2022 par les deux conseils d'administration.

Jusqu'à présent, les plaintes ont été traitées sur une base ad hoc en l'absence d'un processus d'arbitrage formel commun.

Les propositions de modification des règlements ont été présentées aux membres. Il s'agit notamment de

- s'aligner sur le nouveau code de déontologie conjoint du COMP et du CCPM et sur la procédure de traitement des plaintes
- Corriger quelques incohérences mineures :
 - Définition du membre
- Suivre les meilleures pratiques pour ne pas faire référence à des sections spécifiques de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

RÉSOLUTION 2024-06-07-05

IL EST RÉSOLU que les révisions des règlements du Collège canadien des médecins soient approuvées.

9.0 Discussion générale

Question demandant des éclaircissements sur l'achèvement de la résidence ?

Actuellement, l'achèvement de la résidence est fixé au 31 mars de l'année au cours de laquelle l'examen a été passé. À partir de 2025, cette date sera remplacée par le premier vendredi de décembre afin de s'aligner sur les dates limites de dépôt des candidatures. La preuve de l'achèvement de la résidence devra être soumise avec la candidature. Il peut être utile de réexaminer ce changement, car certains centres utilisent ces dates limites comme points de référence pour le recrutement et pourraient avoir besoin de plus de temps pour s'adapter.

En ce qui concerne les crédits de recertification, si un étudiant diplômé assiste à un cours conjoint de 4e année en physique médicale, il est admissible. Si l'étudiant n'y a pas assisté, le même travail n'est plus admissible. Ce scénario pourrait également être envisagé pour les cours de premier cycle.

Bien qu'il ne soit pas possible d'énumérer toutes les options possibles, il est raisonnable de soumettre le travail effectué et de fournir une explication.

Que fait le CCPM pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et soutenir les médecins médicaux formés à l'étranger qui souhaitent travailler au Canada grâce à des programmes de transition ?

Actuellement, le programme de transition est la seule option pour soutenir les médecins médicaux formés à l'étranger. Les hôpitaux doivent parrainer les candidats et le

programme doit être proposé par un établissement agréé. Des efforts sont en cours pour relier les petits centres aux plus grands (par exemple, Moncton avec McGill). Toutefois, les candidats doivent trouver du travail de manière indépendante, car le collège ne peut pas émettre d'invitations. Chaque province a ses propres critères pour déterminer qui peut travailler dans ses hôpitaux.

La création d'un groupe de travail chargé d'identifier et d'éliminer ces obstacles serait une bonne approche et des solutions novatrices devraient être explorées. Bien que le CCPM, en tant qu'organisme de certification, joue un rôle important, la résolution de ces problèmes fait partie d'un écosystème plus large et ne relève pas uniquement de notre responsabilité.

Soutenir les étudiants immigrants qui ont des difficultés à obtenir une résidence est une excellente idée. Un partenariat avec des groupes comme le CWC sous l'égide du COMP pourrait apporter des idées nouvelles et des solutions potentielles.

La décision prise l'année dernière selon laquelle les médecins certifiés ABR ne peuvent pas passer l'examen d'agrégation peut constituer un obstacle pour les Canadiens formés aux États-Unis qui souhaitent revenir travailler au Canada, en particulier dans les provinces où la certification CCPM est liée aux structures salariales.

10.0 Ajournement

G. Fallon conclut la réunion en remerciant les membres et le personnel pour leur appui. Sans plus d'affaires à traiter, la séance est levée à 15h46 HC.

**CANADIAN COLLEGE OF
PHYSICISTS IN MEDICINE**

**FINANCIAL STATEMENTS
(Prepared without Audit)**

DECEMBER 31, 2024

Independent Practitioner's Review Engagement Report

Statement of Financial Position

Statement of Changes in Net Assets

Statement of Operations

Statement of Cash Flows

Notes to the Financial Statements



CHARTERED
PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

KELLY HUIBERS McNEELY

PROFESSIONAL CORPORATION

INDEPENDENT PRACTITIONER'S REVIEW ENGAGEMENT REPORT

To the Members of Canadian College of Physicists in Medicine

We have reviewed the accompanying financial statements of Canadian College of Physicists in Medicine that comprise the statement of financial position as at December 31, 2024 and the statements of changes in net assets, operations, and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as Management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Practitioner's Responsibility

Our responsibility is to express a conclusion on the accompanying financial statements based on our review. We conducted our review in accordance with Canadian generally accepted standards for review engagements, which require us to comply with relevant ethical requirements.

A review of financial statements in accordance with Canadian generally accepted standards for review engagements is a limited assurance engagement. The Practitioner performs procedures, primarily consisting of making inquiries of Management and others within the Entity, as appropriate, and applying analytical procedures, and evaluates the evidence obtained.

The procedures performed in a review are substantially less in extent than, and vary in nature from, those performed in an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Accordingly, we do not express an audit opinion on these financial statements.

Conclusion

Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the financial statements do not present fairly, in all material respects, the financial position of Canadian College of Physicists in Medicine as at December 31, 2024, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Kelly Huibers McNeely
Professional Corporation

Stittsville, Ontario
April 9, 2025

Authorized to practise public accounting by
The Chartered Professional Accountants of Ontario

106B McGonigal St. W.
Arnnprior, Ontario K7S 1M4

9 Emily Street
Carleton Place, Ontario K7C 1R9

16 Gore Street West
Perth, Ontario K7H 2L6

5992 Hazeldean Rd.
Stittsville, Ontario K2S 1B9

Phone: 613-963-1430 (1-866-999-1339)

Fax: 613-686-3960 (Perth local 613-267-3949)

acctg@khmpc.ca

CANADIAN COLLEGE OF PHYSICISTS IN MEDICINE

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
(Prepared without Audit)

As at December 31, 2024

	2024	2023
ASSETS		
CURRENT ASSETS		
Cash	\$ 119,669	\$ 129,038
Government receivables	3,884	8,106
Due from Canadian Organization of Medical Physicists	36,073	21,684
Prepaid expenses	356	743
	\$ 159,982	\$ 159,571
LIABILITIES		
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 2,232	\$ 8,600
Deferred revenue	<u>30,665</u>	<u>29,690</u>
	32,897	38,290
NET ASSETS	127,085	121,281
	\$ 159,982	\$ 159,571

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

CANADIAN COLLEGE OF PHYSICISTS IN MEDICINE

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS
(Prepared without Audit)

For the year ended December 31, 2024

	Balance - Beginning of year	Net revenue (expenditures)	Balance - End of year
Unrestricted	\$ 62,079	\$ 8,726	\$ 70,805
Internally restricted	59,202	(2,922)	56,280
	\$ 121,281	\$ 5,804	\$ 127,085

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

CANADIAN COLLEGE OF PHYSICISTS IN MEDICINE

STATEMENT OF OPERATIONS
(Prepared without Audit)

For the year ended December 31, 2024

	2024	2023
REVENUE		
Membership exam fees	\$ 22,869	\$ 16,988
Fellowship exam fees	4,370	6,560
Recertification fees	27,335	26,415
Mammography fees	3,975	1,020
COMP grant revenue	37,612	35,802
Investment income	485	-
Other	<u>3,110</u>	<u>3,320</u>
	<u>99,756</u>	<u>90,105</u>
EXPENDITURES		
Administration	37,611	37,707
Certificates	2,105	4,790
Mammography exam	2,115	3,068
Membership/fellowship exam	34,793	28,299
Recertification exam	<u>14,406</u>	<u>16,000</u>
	<u>91,030</u>	<u>89,864</u>
NET REVENUE BEFORE THE FOLLOWING:	<u>8,726</u>	<u>241</u>
INTERNALLY RESTRICTED		
Investment income	-	884
Contributions	1,268	4,550
Awards	<u>(4,190)</u>	<u>-</u>
	(2,922)	5,434
NET REVENUE	<u><u>\$ 5,804</u></u>	<u><u>\$ 5,675</u></u>

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

CANADIAN COLLEGE OF PHYSICISTS IN MEDICINE

STATEMENT OF CASH FLOWS
(Prepared without Audit)

For the year ended December 31, 2024

	2024	2023
CASH PROVIDED BY (USED IN)		
OPERATING ACTIVITIES		
Net revenue	\$ 5,804	\$ 5,675
Net change in non-cash working capital items:		
Government receivables	4,222	(3,541)
Due from/to COMP	(14,389)	(28,750)
Prepaid expenses	387	(15)
Accounts payable and accrued liabilities	(6,368)	4,809
Deferred revenue	<u>975</u>	<u>8,325</u>
	(9,369)	(13,497)
INVESTING ACTIVITIES		
Proceeds on redemption of investments, net	<u>-</u>	<u>46,152</u>
NET CHANGE IN CASH	(9,369)	32,655
CASH - BEGINNING OF YEAR	129,038	96,383
CASH - END OF YEAR	<u>\$ 119,669</u>	<u>\$ 129,038</u>

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

CANADIAN COLLEGE OF PHYSICISTS IN MEDICINE

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS (Prepared without Audit)

December 31, 2024

1. ORGANIZATION STATUS

Canadian College of Physicists in Medicine (CCPM) is a not-for-profit organization. The purpose of CCPM is to serve the public by identifying, through certification, individuals who have acquired, demonstrated, and maintained a requisite standard of knowledge, skill and understanding to the clinical practice of medical physics.

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of Presentation

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations. The principal accounting policies of CCPM are summarized as follows:

Revenue Recognition

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received. Investment income is recognized as revenue when earned. Exam and other fees are recognized on a fiscal basis in the year earned.

Investments

Investments are recorded at fair value. Changes in fair value are included in the statement of operations.

Accounting Estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires Management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the dates of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenditures during the reporting period. Actual results could differ from these estimates.

CANADIAN COLLEGE OF PHYSICISTS IN MEDICINE

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS (Prepared without Audit)

December 31, 2024

3. COMMITMENTS

CCPM has contracted for management services for a three year period commencing January 1, 2025 through December 31, 2027 requiring annual base payments of \$17,400 in 2025 plus an annual 2.5% cost of living increase (\$17,860 in 2026 and \$18,320 in 2027). In addition, a variable pricing structure is in place for support for CCPM examinations and recertification. The contract may be terminated by either party on 90 days written notice.

4. FINANCIAL INSTRUMENTS

CCPM's financial instruments consist of cash, accounts receivable, and accounts payable and accrued liabilities. It is Management's opinion that the fair value of these instruments is not materially different than their cost and that CCPM is not exposed to any significant interest rate, currency or credit risk.